

# DROIT BTS MUC

1<sup>ère</sup> année

# Introduction générale au droit

- **Qu'est-ce qu'un état de droit?**
    - *Système institutionnel dans lequel la puissance publique comme l'individu est soumis au droit.*
      - « Nul n'est censé ignorer la loi ».
    - Le droit est comme un univers dans lequel cohabitent une multitude de normes qui vont former le système juridique,
      - **Ces normes ont différentes sources (origines)**
      - **Ces normes appartiennent à différentes branches du droit.**
- ⇒La superposition et la multiplication de normes écrites fait naturellement naître des difficultés d'articulation et des conflits entre les normes.

# Les différentes branches du droit

Il existe 3 principales branches du Droit:

- **Droit public**
  - Droit administratif
  - Droit constitutionnel
  - Droit fiscal
- **Droit pénal**
  - Droit pénal classique
  - Droit pénal économique et administratif
- **Droit privé**
  - Droit civil
  - Droits spéciaux
    - Droit du travail
    - Droit des affaires
    - Droit de la consommation... (non exhaustif)

- Chaque matière juridique est centrée autour d'un objet particulier et tout litige appelle plusieurs matières juridiques qui doivent se combiner, s'articuler entre elles.
- Ex.: un enfant en blesse un autre dans une cour de récréation, on fera appel :
  - au **droit de la famille** par rapport à la responsabilité des parents,
  - au **droit des obligations** pour savoir ce que les parents sont tenus de faire,
  - et au **droit civil** pour savoir devant quel juge et comment faire débuter le procès.

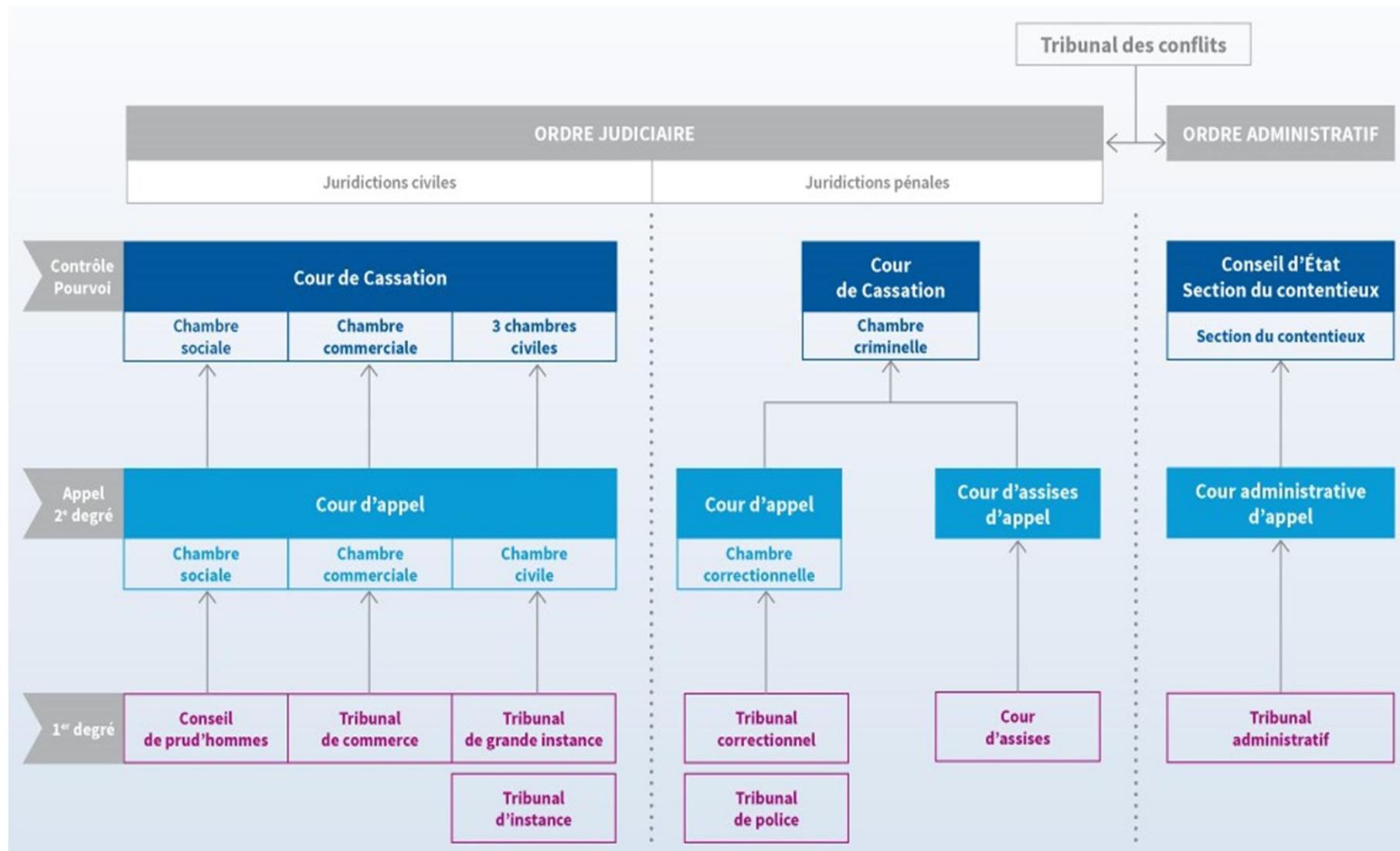
- **Qu'est-ce que la hiérarchie des normes? (Annexe 1)**
- Dans notre système juridique, la hiérarchie des normes est un principe fondamental qui organise et régit le droit français.
  - ⇒ *Classement hiérarchisé de l'ensemble des normes constituant le système juridique d'un Etat de droit.*
- Ce système est pyramidal et implique que la norme de niveau supérieur s'impose systématiquement à celle de niveau inférieur qui doit la respecter.
  - ⇒ **Principe de légalité**
  - ⇒ Dans le cadre d'un contentieux juridique, la hiérarchie des normes permet de faire prévaloir une norme d'un niveau supérieur sur une autre norme qui lui est inférieure.

# Annexe 1 : La Hiérarchie des normes



- La pyramide de la hiérarchie des normes est aussi appelée **Pyramide de KELSEN**, du nom du théoricien du droit Hans Kelsen (1881-1973), auteur de la « Théorie pure du droit » qui la formulée pour la première fois.
- **La conception traditionnelle de la hiérarchie des normes se trouve altérée sous l'influence des normes d'origine internationale.**
  - En principe, une décision administrative doit respecter les lois qui respectent les traités internationaux qui respectent la Constitution.
    - La Constitution, qui institue et organise les différents organes composant l'Etat, est en général considérée comme la norme la plus élevée.
  - Par exception, dans le cadre de l'Europe, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) donnent la primauté aux engagements internationaux.
- **Le respect de la hiérarchie des normes et le respect des normes en général est contrôlé par les juridictions. (Annexe 2)**

# Annexe 2: Ordre juridictionnel français



Sources Ministère de la Justice Juin 2017

# Les juridictions internationales

- Cour internationale de Justice
- Tribunal pénal international
- Cour pénale internationale
- Cour de justice des communautés européennes
- Cour européenne des droits de l'Homme